

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

PV COMITE DIRECTION DU 12/11/2018

Sous la Présidence de Gérard POPILLE

Présents excusés :

Présents :

MME GAMBÉY Véronique, CHATOT Christine, MM, DEGRANGE Michel, GOUX Joël, MATHEY Jean-Paul, MOSCATO Franck, PARRIAUD Dominique, GARANDEAU Didier, BRAY Bernard, Haithem ZAIED, BEY Guy, PUGET Philippe, GIVERNET André,

Assistes :

- M Damien MELICQUE (CTD DAP),

- MM Christophe SIMON & Jérôme LOREAU Président et Vice-Président de la Commission des Arbitres

- M DEGRANGES Romain

Excusés :

MM Antoine VOISIN, Gilbert FASSIO, Philip GUYOT DE CAILA, Michel MARTIN Présidents d'Honneur,

Mme GONNET SOEUR Stéphanie donne pouvoir à M GOUX

M THIBERT Georges donne pouvoir à M PUGET

M Hugues SCHAFFER

Mme Elisabeth DE ASCENCAO

M Marc CHAMBON (membre coopté)

M Aurélien MICONNET (CTD PPF)

Le Président souhaite la bienvenue à Romain DEGRANGES, membre coopté au CD.

Dernier procès-verbal :

Le PV du 2310/2018 est adopté à l'unanimité.

Remerciements, vœux et condoléances :

Le CD présente ses sincères condoléances à Dominique LAURENT pour le décès de son beau-père, M Yvon Boivin président de 1975 à 1992 du club de Savigny en Revermont.

Le CD présente ses sincères condoléances à la famille de M AUGOYARD Gérard du club de RIGNY SUR ARROUX.

Le CD souhaite un prompt rétablissement à Marc CHAMBON.

Le CD souhaite à Georges THIBERT beaucoup de courage dans cette période difficile.

Communications du Président :

LBF, courrier du 16/10/2018 ayant pour objet une aide supplémentaire de 4000 euros pour l'organisation des actions liées au PPF, pris note remerciements.

Le Président revient sur la réunion Ligue du 10/11/2018, évoque les dossiers en cours notamment le futur siège.

Interventions d'Haithem ZAIED

Informe les membres du CD du bilan financier de la saison 2017 2018 et budget 2018 2019

Le CD valide à l'unanimité les éléments présentés.

Assemblée Générale :

Elle est programmée à CRECHES SUR SAONE, samedi 15 décembre 2018.

Le CD valide l'ordre jour ci-dessous :

8h30 : appel des délégués et vérifications des pouvoirs
Quorum et ouverture de l'AG
Approbation du procès-verbal de l'AG du 23 JUIN 2018
Allocution du Président du district
Compte rendu financier au 30/06/2018
Rapport du commissaire aux comptes
Approbation des comptes
Affectation du résultat
Présentation et approbation du budget 2018 / 2019
Volet électif
Election du vice-président, présentation du bureau
Election de deux membres du CD pour compléter la liste
Dispositions réglementaires : vœux des clubs et District
Récompenses
Intervention des personnalités
Prochaine AG
Désignations des représentants LIGUE
Clôture de l'AG

Point sur les commissions :

Commission féminines :

Match U14 et U15 F

Un match interligue entre les joueuses U14/U15 F de la Saône et Loire et du Jura a eu lieu le Mercredi 7 Novembre à SAGY

Responsable : Aurélien Miconnet

Centre de perfectionnement

Les féminines U12 à U15 étaient réunies pendant les vacances scolaires pour un Centre de Perfectionnement Départemental (CPD) sur les installations de Montchanin.

Paul Guérin, CTR PPF, est venu sur une séance pour les U14-U15 et a ainsi pu observer les joueuses dans l'optique des échéances régionales.

Responsable : Aurélien Miconnet

Match Variétés Clubs du 17 Octobre

L'animation sur le terrain d'avant match et mi-temps, par le biais d'ateliers/jeux, Escort kids, chorégraphies et ramasseuses de balle, a été confiée aux féminines 71 (U10 à U13F).

Un grand merci à toutes les joueuses présentes.

Une soirée réussie agrémentée de sourires, bonne humeur, et qui se termine par de jolis souvenirs.

Plusieurs clubs remercient le district pour avoir permis aux joueuses de participer à cet évènement.

Rentrée du Foot Féminin

1 seule journée, 1 seul site.

Test réussi pour cette édition qui a eu lieu à Chatenoy le Royal le 20 Octobre.

170 joueuses présentes sur différentes actions préparées par Damien MELICQUE, entouré d'une équipe d'éducateurs et éducatrices.

Remerciements au partenaire DAUNAS qui fournit le goûter et au club de CHATENOY LE ROYAL.

Responsable : Damien MELICQUE

Label EFF

7 novembre à Crèches sur Saône

14 novembre à Gueugnon

15 novembre à Montchanin

22 novembre à Pouilloux

28 novembre à Montceau les Mines

1^{er} Décembre à Mellecey/Mercurey

Plateau EFF et formation animatrice

Le premier rassemblement EFF est prévu le Samedi 17 Novembre 2018 prochain au stade de LA GUICHE.

A cette occasion, le premier MODULE ANIMATRICE se déroulera en parallèle de ce rassemblement. Une surprise attend chaque participante.

Responsable : Damien MELICQUE

Commission des Compétitions : il est évoqué le nombre d'équipes engagées, les différents retraits et forfaits depuis le début de la saison ce qui implique d'engager une réflexion sur le nombre de groupe en D3.

Commission des Arbitres : il est évoqué un nouveau point de règlement afin de lutter contre les absences injustifiées au stage rentrée des arbitres.

Une explication sera apportée aux clubs lors de l'AG.

D.T.J : Une réunion est fixée le 4/12/2018 à Montceau les Mines, ainsi qu'une plénière le 17/12/2018 à ST Rémy.

La LBFC a confirmé le nombre d'équipes retenues en IS :

- 4 en U15
- 4 en U18
- 8 en U13

Les formations éducateurs affichent complets, le programme prévisionnel est disponible sur les sites LIGUE & DISTRICT.

Dispositions financières :

Voir annexe 1

Futur siège District :

Le Président sollicite l'accord des membres du CD pour l'acquisition et les travaux du futur siège du District, rue d'Alembert à TORCY.

Le coût de l'acquisition, travaux compris est de 344 661 euros, le financement est assuré par les fonds propres du District, la vente du siège à Montceau les Mines, et l'antenne de St Rémy et d'une aide de 20 % de la FFF/LFA dans le cadre du FAFA.

Accord des membres du CD.

Questions et informations diverses

Il est évoqué le projet de mise en place de la règle des 10 m, à soumettre à l'occasion de l'AG pour suite à donner ou pas.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la Ligue dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

G POPILLE
Président District

V GAMBÉY
Secrétaire Générale